

**Société « OFFICE PLAST »**  
**SA au capital de 9.802.700 DT**  
**Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA**  
**Identifiant unique : 0947962F**

---

**AVIS DE CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 20 juin 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le jeudi **20 Juin 2019 à 9H 30 mn** à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018
  - Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2018,
  - Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018,
  - Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,
  - Nomination d'un nouvel administrateur,
  - Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018,
  - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018,
  - Fixation des jetons de présence pour l'année 2018
  - Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.
-

---

## **Etat des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2019**

### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve celui du conseil ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du CSC approuve les opérations réalisées en 2018.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide de nommer un nouvel administrateur pour les exercices 2019 et 2020 et expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **CINQUIESIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2018	1 344 620.629
Report à nouveau 2017	1 416 546.545
	-----
<b>Bénéfice Total</b>	<b>2 761 167.174</b>
Réserves légales	138 058.359
	-----
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>2 623 108.815</b>
Dividendes à distribuer (0,075 DT* 9.802.700 actions)	735 202.500
	-----
<b>Report à nouveau 2018</b>	<b>1 887 906.315</b>

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale fixe à 3500 DT, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **SEPTIEME RESOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**